

Réunion N°13 du 18 octobre 2011

Visioconférence RENNES - BREST

Ordre du jour

- Feuille de route du PM Cadastre
- Expérimentation de trajectographie sur le 35
- Continuum géographique : assemblage dans le 35
- Convergence cadastrale : retours sur travaux nationaux
- Classement des propriétés publiques et suppression des doublons (compte et dénomination)
- Points divers

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
X		MÉVEL-VIANNAY Stéphane	CG d'Ille-et-Vilaine
		LE JEUNE Maël	CA du Pays de Vitré Communauté
		BARGAIN Julie	ADEUPA
X		NAJA Elisabeth	Brest Métropole Océane
X		CHAUVIN Frédéric	Rennes Métropole
		LECLÈRE Arnaud	Rennes Métropole
X		OUVRAT Pascal	SDE22
		THOUMELIN Séverine	CG du Morbihan
		JEGO Ronan	CG du Finistère
X		FORTIN Thomas	SAFI
		LEFEUVRE Erwan	Lannion Trégor agglomération
		DUBOIS Philippe	SDEM56
X		VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne
X		CHAUVET Norbert	DDFiP 35
X		SERRES Laurent	DDFiP 35
	X	FROC Sébastien	DDFiP 35
		LE GOFF Philippe	DDFiP 22
		LE CORVEC Caroline	DDFiP 29
X		FABRE Jacques	DDFiP 29
	X	DE COUESNONGLÉ Michel	DDFiP 56
	X	SPEGAGNE Loïc	DDFiP 56
X		LE BARH Jean-Michel	Audélor
		LHERMITTE Nathalie	Syndicat d'urbanisme du Pays de Vitré
X		REFAUVELET Julien	CC de Brocéliande
		JULES Patrick	DREAL Bretagne
X		ROUILLARD Vincent	DREAL Bretagne
X		OLIVIER Sébastien	DREAL Bretagne
X		CHASLE-HEUZE Anne	DDTM35

Feuille de route du pôle métier cadastre

Le groupe relit et amende la [feuille de route du pôle métier Cadastre](#) de GéoBretagne.

A noter : l'arrivée de Jean-Michel LE BARH en tant que co-animateur et le lien ajouté avec le pôle métier Orthophotographie et MNT.

Expérimentation de trajectographie sur le 35

Laurent Serres (DDFiP35) présente l'expérimentation conduite.

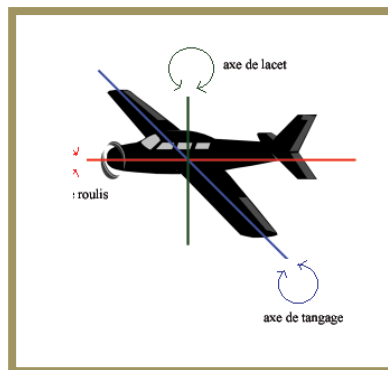
Pré-requis :

Stéréophotographie : modèle virtuel 3D géoréférencé. Pour mettre en place ce modèle selon une méthode classique, il faut connaître **6 points par couple stéréographique**. Cela implique des travaux très conséquents (canevas observations de points au sol).

Une autre méthode a été moins explorée jusqu'alors : **calcul mathématique à partir du modèle** (intersection de deux faisceaux perspectifs).

Si on connaît les **3 angles d'attitude** (roulis, tangage et lacet : cf. dessin ci-après) et les **coordonnées du centre de projection (CP)**, c'est-à-dire le centre optique

de la caméra, on peut déterminer les faisceaux perspectifs.



Précision attendue : il faut que le CP et les angles aient une précision compatible avec ce qu'on attend (préc. CP environ 10 cm).

En théorie, on a cette précision avec le GPS sauf que ce qu'il faut ce sont les coordonnées du CP. Avec une méthode GPS, on peut faire du statique (pas applicable avec avion), ou du **dynamique**, on reconstitue alors dans ce cas la trajectoire de l'avion (environ 1 point/s). Mais il le faut au moment où la photo est prise (top caméra à envoyer pour prise du point).

En 1s, un avion fait 150 m. Et en matière de cadastre, on vole bas et l'air et

plus turbulent. Donc, on n'arriverait pas à avoir la précision pour le CP.

Solution :

- connecter une caméra au GPS pour être le plus synchro possible,
- utilisation d'une centrale à inertie (CI) : mesure en temps réel de l'accélération instantanée et des 3 angles d'attitude avec coordonnées départ et arrivée. D'où position absolue avec très grande précision. L'avantage des CI, c'est qu'elle travaille à très haute fréquence (256 Hz sur Bruz par ex.). On utilise alors la CI comme connecteur avec le GPS. Le segment n'est plus alors de 150m, mais de 40cm !

Concrètement :

- pas de travail en temps réel, mais **post traitement**,
- données reçues : plus aucune parallaxe (les angles d'attitude ont la précision voulue),
- en absolu : précision 50 cm. En recalant sur des points connus (4/bloc) : précision ramenée à 15cm en X,Y (environ 25-30 cm en Z).
- **Perspectives :**
- les points au sol ne sont pas abandonnés (au moins 4 par blocs) mais la piste de la

trajectographie¹ est de plus en plus regardée;

- nouvelle méthode de calcul GPS (PPP²) : permet de faire des calculs sans calcul différentiel. Cela évite le risque de "panne" de la station permanente GPS et permet une plus grande précision,

En PPP, on peut aussi cadencer à 0,5 s (plutôt que 1s pour antenne RGP³),

- nouveau matériel : ex. station leica avec caméra intégrée : possibilité de photogrammétrie terrestre. Essai sur Lifré à venir.

On travaille avec photo numérique matricielle. De nouvelles caméras sortent ("pushbroom") où les caméras prennent selon 3 angles différents. Là, il faut absolument que la trajectographie soit calculée. Création d'ortho vraie directement puisque chaque point est calculé 3 fois.

▪ Gain :

- en remaniement (plans neufs) caméra matricielle ou argentique : gain pas énorme car beaucoup de points au sol sur petites zones mais gain en précision,

- en conservation (mise à jour) : zones plus grandes et une douzaine de points suffisent. Gain sur compléments d'éléments mais la conservation ne change pas la précision.

Important pour la DDFIP de récupérer vol et trajectographie pour réexploitation a posteriori avec un restituteur (coût 6000€).

Enseignement à tirer

▪ prévoir de transmettre aux DDFIP toutes les données de trajectographie à l'occasion de la constitution de l'ortho libre

> Avec du 3D meilleure précision et meilleur identification pour mise à jour

▪ DGFIP fait pour gros chantier trajecto + photos. ppté DGFIP. Possibilité de fournir ces éléments aux collectivités.

Questions/réponses

Q : cela peut-il être proposée comme un début de solution pour les travaux sur la convergence ?

R : oui, c'est plus précis mais cela n'enlève pas tous les verrous juridiques (ex. limites communales)

Q : demande récurrente : possibilité de fournir la connaissance des travaux qui

ont été effectués à l'occasion des mises à jour cadastrales ?

R : L'idéal serait la liste des parcelles nouvelles et parcelles anciennes (extraction données majic), info dont disposent les DDFIP

Q : mise à jour du bâti, quelles sont ses spécifications ?

R : la livraison annuelle comprend toutes les mises à jour faites dans l'année. Ecart de maxi 3 ans sur certaines communes. Communes qui évoluent beaucoup : mise à jour annuelle SAUF si remaniement programmé. Récupération des levés d'implantation via géomètres experts.

Continuum géographique : assemblage dans le 35

S. Mével-Viannay présente les travaux sur le 35 (cf. [présentation](#)). S. Froc (DDFIP35) travaille actuellement sur ces corrections.

- en vert : cas traités : intra EPCI essentiellement et parfois inter EPCI (Vitré et la Roche aux Fées)

Guichen bientôt résolu. Suite à mise à jour : mêmes travaux et nouveaux cas décelés : mais la DDFIP 35 y travaille.

- méthode utilisée : analyse de tous les écarts si dans les tolérances : rectifie. Si hors tolérances (2 cas) : traitement à étudier.

Pour info sur le reste de la Bretagne :

- 29 : continuum prévu et traité normalement dans les tolérances pour l'infra-communal + infos sur les assemblages infra-EPCI pour les conventions les plus récentes. Il serait intéressant de faire l'état des lieux du solde à traiter (après la fin de la numérisation en 2012).

- 22 : fait en intra communes, pas en inter communal.

- 56 : pas d'interlocuteur en séance mais pas prévu dans conventions d'origine.

Convergence cadastrale : retours sur travaux nationaux

Un comité de pilotage a eu lieu le 8 septembre dernier réunissant DGFIP, IGN, OGE, associations d'élus, etc. pour caler les travaux.

Pas de compte rendu validé encore.

Donc beaucoup d'inconnues pour le moment.

La proposition du territoire Ille-et-Vilaine associée à GéoBretagne pour être site ex-

périmental dans le cadre de ces travaux n'a donc pas encore été validée à ce jour.

Classement des propriétés publiques

S. Mével-Viannay présente plusieurs méthodes utilisées (cf. [présentation](#)) :

▪ méthode CETE : utilisation du champ CCOGRM : absence du niveau EPCI ?

cf. le travail (en cours de test) fait par DREAL sur GéoBretagne (à terme dans la sphère du partenariat moyennant autorisation niveau national). Couche "Parcelles publiques". Voir style noms de propriétaires harmonisés. Actualité 2009, sera mise à jour fin 2011.

▪ méthode CG35 : 13 codes

▪ méthode BMO : 20 classes (ensemble des partenaires)

Q : Est-il réaliste d'harmoniser ?

R : Difficile. 1ère étape : travailler sur l'harmonisation du champ DDENOM. Faire remonter par département les cas problématiques de doublons (fait sur 35). Mais seul le propriétaire est légitime pour dire quel nom on doit garder... Déjà à BMO (75 comptes différents pour BMO), le travail d'unicité ne sera pas fait.

Q : Est-il pertinent de faire un regroupement avec le code BANATIC ?

R : à voir.

Conclusions :

▪ pas réaliste de tout harmoniser mais promotion possible (notamment via transmission aux DDFIP des cas de redondances relevés.

▪ travailler ensemble sur la table de correspondances à mettre en place entre le libellé du propriétaire et un libellé harmonisé.

▪ piste à explorer : champ à exploiter dans données MAJIC pour renseigner un "gestionnaire unique".

▪ cas de l'indivision : BMO raccroche au propriétaire qui reçoit l'avis d'imposition et nombre de propriétaires en indivision.

Points divers

Géofoncier :

Demande par mail effectuée par L. Vinsonneau au nom de GéoBretagne (30/05/2011) pour accéder au RFU (Réfé-

¹ Opération qui consiste à tracer en cours de poursuite ou à reconstituer ultérieurement la trajectoire d'un engin spatial.

² Positionnement Ponctuel Précis

³ Réseau gnss permanent

rentiel foncier unique). Toujours en attente d'une réponse officielle (simple mail d'attente le 21/09/2011 pour dire que les conditions d'accès au RFU étaient en attente de définition par l'OGE.

Mise à jour 2011 du cadastre graphique

Disponible en téléchargement à la commune et via les deux couches agrégées (parcelles et bâtis) présentes dans la thématique « Référentiels » de GéoBretagne.

Fourniture des données MAJIC aux agences d'urbanisme

Comment se passe fourniture des données Majic aux agences d'urbanisme (demande AUDIAR). Pour info, Audélor est en convention avec le CG56.

AUDIAR a déjà avis CNIL, le CG35 doit vérifier les conséquences liées à son avis CNIL de 2004 de mise à disposition des données MAJIC3 avant de fournir à l'Audiar.

Couche CDIF pour faciliter la mise à jour du fichier FANTOIR

Voir si la couche CDIF disponible sur GéoBretagne (Nomenclature « Finances locales ») est à valide ou non. Si problème à remonter à DGFIP et L. Vinsonneau.

Plan napoléonien :

Relance sur besoins, usages et état des lieux sur le cadastre napoléonien (seulement informations sur le 29 et le 35).

Suites à donner

- **DDFIP** : voit si possibilité de transmettre liste des parcelles anciennes et nouvelles à l'occasion des mises à jour,
- **S. Mével-Viannay** : envoie CCTP et offre FIT conseil à Laurent Serres.
- **F. Chauvin** : voit si possibilité de récupérer bande de 10km sur 10km des données prises sur Rennes Métropole
- **E. Naja** : BMO met à disposition de la DGFIP les clichés bruts de la pva 2010 + les paramètres de vol ainsi que l'ortho et demande sous quelles conditions les PVA réalisées par DGFIP pourraient être mise à disposition ?
- **Jean-Michel Le Barh** : fournit docs avec critères souhaités pour que les DDFIP puissent renseigner historiques sur travaux (prendre attache auprès des centres informatiques des impôts),

- **S. Olivier** : fournit les tables de correspondances "propriétés publiques" à S. Mével-Viannay, T. Fortin, E. Naja et O. Marchand.

La prochaine réunion

27 mars 2012

De 10h à 12h30

Visioconférence Rennes – **Région Bretagne-283 avenue patton** (salle Chateaubriand) et Brest Métropole Océane Rue Coat Ar Gueven (salle B12)